

CORPORATE EVENT NOTICE: Emission d'OCEANE 2030 avec maintien du DPS

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES

PLACE: Paris

AVIS N°: PAR_20251022_30974_GRO

DATE: 22/10/2025

MARCHE: EURONEXT GROWTH PARIS

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES a décidé de procéder à une émission d'OCEANE 2030 avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dont les modalités sont décrites ci-après :

1 - Principales caractéristiques de l'émission d' OCEANE 2030 (code ISIN FR0014013I64)

Nombre maximum d'OCEANE 2030 à émettre	14.000.000 OCEANE 2030
Prix de souscription	0,35 EUR par OCEANE 2030
Ratio de souscription	1 OCEANE 2030 pour 20 droits préférentiels de souscription
Souscription à titre réductible	Applicable
Période de souscription	Du <u>28/10/2025</u> au <u>17/11/2025</u> inclus
Option par défaut	Les droits deviendront caducs à l'issue de la période de souscription
Agent Centralisateur	FINANCIERE D UZES (509)
Documentation légale	Communiqué de presse daté 22/10/2025 BALO daté 22/10/2025
TTF	Non applicable
COAF	EF
Standard Compliant:	Applicable

2 - Distribution des droits préférentiels de souscription

Ex-date	24/10/2025
Record date	27/10/2025
Date de paiement	28/10/2025
Fin de la négociabilité des droits	13/11/2025, à l'issue de la séance de bourse
Code ISIN des droits	FR0014013I98

3 - Purge du carnet d'ordres

Purge du carnet d'ordres: A l'issue de la séance de bourse du 23/10/2025

Renouvellement des ordres: 24/10/2025

Raison: Distribution des droits

Libellé: CBI Mnémonique: ALCBI

ISIN: FR0014007LW0 Code Euronext: FR0014007LW0

4 - Centralisation et calendrier indicatif

Détachement et cotation des droits préférentiels de souscription	24/10/2025
Ouverture de la période de souscription	28/10/2025
Dernier jour de cotation des droits préférentiels de souscription	13/11/2025
Clôture de la période de souscription	17/11/2025, à l'issue de la séance de bourse
Dernier jour de règlement / livraison des droits préférentiels de souscription	17/11/2025
Guaranteed Participation date:	13/11/2025
Buyer Protection deadline:	17/11/2025 18:00 CET
Market deadline	18/11/2025 12:00 CET
Publication de l'avis Euronext relatif à l'admission des OCEANE 2030	20/11/2025
Date de paiement et cotation des OCEANE 2030	24/11/2025

5 - Admission et radiation des droits de souscription

A compter du 24/10/2025, les droits de souscription référencés ci-dessous seront admis sur EURONEXT GROWTH PARIS et seront radiés le 14/11/2025.

Grpe Cotation: E4 Cotation: Continuous

Quotité: 1 Devise: EURO

Unit / %: Unit

Libellé: CBI DS Code CFI: RSXXXX ISIN: FR0014013I98 Code Euronext: FR0014013I98

Mnémonique: CBIDS Code National:

6 - Principales caractéristiques des OCEANE 2030 (code ISIN FR0014013I64)

Nombre de titres à émettre:	14 000 000
Valeur nominale:	0,35 EUROS
Date de jouissance:	24/11/2025
Date de règlement:	24/11/2025
Taux d'intérêt:	8% par an
Prochain coupon:	24/05/2026
Fréquence du coupon:	Semestrielle
Amortissement:	N/A
Date de maturité:	24/11/2030
Amortissement anticipé:	Applicable (Issuer decision)
Remboursement:	Les titres arrivant à maturité sont remboursés exclus ivement en numéraire
Ratio de conversion	1 OCEANE pour 1 action (se reférer au CP du 22/10/2025)
Service financier:	Financière d'Uzès
Emission sous programme:	Non

Informations complémentaires

Les OCEANE 2030 (ISIN FR0014013I64) seront admis à la cotation sur Euronext Growth Paris et feront l'objet d'un avis Euronext à paraître ultérieurement.

Les renseignements fournis dans le présent avis sont donnés uniquement à titre d'information afin d'assurer le bon fonctionnement du marché et ne constituent pas une recommandation d'investissement.

Le contenu du présent avis est fourni «en l'état» sur base d'éléments communiqués à l'opérateur de marché sans aucune garantie ou engagement de quelque nature que ce soit par Euronext. Euronext décline toute responsabilité quant à l'utilisation directe ou indirecte du contenu du présent avis, notamment pour toutes pertes ou dommages liés. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. La création de droits et d'obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés opérés par les filiales d'Euronext ne peut résulter que des seules règles de l'opérateur de marché concerné.

Les marchés d'Euronext comprennent notamment les marchés opérés par Borsa Italiana, Euronext Amsterdam, Euronext Brussels, Euronext Dublin, Euronext Lisbon, Euronext Paris, MTS et Oslo Børs, définis respectivement comme les marchés de Milan, d'Amsterdam, de Bruxelles, de Dublin, de Lisbonne, de Paris, MTS et d'Oslo, selon le contexte.

Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d'Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant https://www.euronext.com/terms-use

© 2025, Euronext N.V. - Tous droits réservés.